Code de conduite DLL :
Faire ce qu'il faut, au quotidien

Vue d'ensemble

Introduction de la CEO

Nos valeurs

1 Nos responsabilités

2 Confiance, respect et dignité

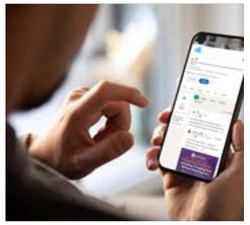

3 Marque, réputation et réseaux sociaux

4 Intégrité commerciale

5 Intégrité des clients, partenaires et tiers

6 Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

7 Sécurité, informations confidentielles et confidentialité

8 Contribuer à un environnement de travail sûr

Lorsque vous voyez cette icône, cela signifie qu'il existe **une politique associée que vous pouvez trouver dans le chapitre Politiques globales.**

Introduction de la CEO

« Chacun d'entre nous a la responsabilité de veiller à ce que nous menions nos activités et interagissions avec nos collègues, nos clients, nos partenaires et nos fournisseurs tiers en assumant nos responsabilités personnelles, en nous traitant mutuellement avec respect, en faisant preuve d'intégrité professionnelle et en adhérant aux normes les plus élevées en matière d'éthique commerciale. »

Chers membres,

Je suis ravie de vous présenter notre Code de conduite. Chez DLL, nous sommes convaincus que mener nos activités comme il se doit est la clé de notre succès en tant que grande entreprise internationale. C'est là tout l'objet du présent Code de conduite.

En tant qu'institution financière supervisée par la Banque centrale néerlandaise et la Banque centrale européenne, et en tant que filiale à 100 % de Rabobank, DLL doit respecter les normes les plus strictes en matière d'éthique et d'intégrité.

Parfois, faire ce qu'il faut est plus facile à dire qu'à faire. Parfois, nous avons tous besoin d'un peu d'aide pour être sûrs de faire les bons choix.

Notre Code de conduite vise à :

- Vous aider à comprendre vos responsabilités éthiques découlant de la réglementation et de nos propres normes en matière de conduite des affaires ; et
- Souligner l'importance de reconnaître et de répondre de manière appropriée aux questions de conformité et aux dilemmes éthiques sur le lieu de travail.

Chacun d'entre nous a la responsabilité de veiller à ce que nous menions nos activités et interagissions avec nos collègues, nos clients, nos partenaires et nos fournisseurs tiers en assumant nos responsabilités personnelles, en nous traitant mutuellement avec respect, en faisant preuve d'intégrité professionnelle et en adhérant aux normes les plus élevées en matière d'éthique commerciale. En d'autres termes, il s'agit de faire ce qu'il faut, au quotidien. Nos valeurs et nos comportements essentiels guident nos interactions quotidiennes, nos prises de décision et notre développement personnel.

J'espère que vous trouverez ce Code de conduite clair et pertinent pour les situations auxquelles vous serez confrontés. Faisant office de boussole pour adopter le bon comportement, il peut vous aider à reconnaître certains problèmes de conformité et dilemmes éthiques. Il vous propose également des conseils sur la manière de réfléchir aux éventuels dilemmes et « zones grises » que vous pourriez rencontrer. Et, bien entendu, il vous oriente vers les personnes ou les politiques pertinentes qui peuvent fournir des recommandations supplémentaires.

Je vous encourage à garder ce document à portée de main pour pouvoir vous y référer. En termes simples, voilà ce qu'il faudrait retenir : Lorsque vous êtes confronté à un dilemme éthique, avant de faire un choix, demandez-vous comment vous vous sentiriez si cela était évoqué lors d'une de nos Assemblées générales :

- Cela me rendrait-il fier ?
- Ma famille serait-elle fière de moi ?
- Serais-je embarrassé ou est-ce que DLL ou une autre personne serait lésé ?
- Que penseraient mes collègues de moi ?

Le présent Code de conduite s'applique à toute personne travaillant au sein de DLL : collaborateurs temporaires et permanents, directeurs et membres du conseil de surveillance. Parallèlement au présent Code de conduite, des codes, principes et lignes directrices spécifiques peuvent s'appliquer à chaque domaine d'expertise et fonction exercée. Ensemble, mettons en pratique ce Code de conduite au quotidien.

Bien cordialement,
Au nom du Conseil d'administration,
Lara Yocarini
CEO et Présidente du Conseil d'administration DLL

Photographie de Frank Ruiter

Nos valeurs

Les membres doivent se comporter conformément aux valeurs et comportements fondamentaux de DLL décrits sur MyDLL.

Lorsque vous appliquez ce code de conduite, gardez à l'esprit les valeurs de l'entreprise DLL, car sans engagement personnel et intégrité professionnelle, l'éthique commerciale n'est qu'un vain mot.

We put our customers first

Cette valeur souligne notre engagement vis-à-vis à la fois de nos clients et de nos partenaires.

Avec cette valeur, nous nous efforçons de créer des partenariats « gagnant-gagnant » basés sur la confiance et le respect mutuel, favorisant la loyauté et le plaidoyer.

Together we achieve more

Cette valeur souligne notre engagement en faveur de l'inclusion et de la collaboration au sein de DLL.

Grâce à cette valeur, nous créons une culture dans laquelle tous les membres se sentent inclus, respectés dans un environnement leur permettant d'accomplir leur travail de la meilleure des façons.

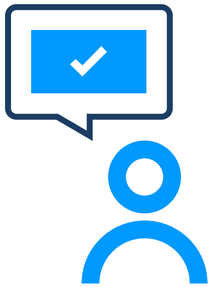

You can count on me

Cette valeur reflète notre engagement envers la responsabilité et l'intégrité.

Avec cette valeur, nous favorisons une culture d'honnêteté et d'ouverture, dans le cadre de laquelle les membres peuvent compter les uns sur les autres.

I challenge myself and others to grow

Cette valeur reflète notre passion pour la croissance personnelle et durable des collaborateurs et de l'entreprise.

Grâce à cette valeur, nous favorisons une culture audacieuse qui s'appuie sur l'apprentissage et l'amélioration continue.

1 Nos responsabilités

Chaque collaborateur DLL est tenu de respecter le Code, d'agir dans l'esprit du Code et d'intégrer les valeurs de DLL au quotidien. Nos politiques, normes et procédures vous fournissent des indications supplémentaires sur ce que le Code signifie pour nous.

Pour vous aider en tant que membre de DLL, vous bénéficiez régulièrement de formations obligatoires et spécifiques à votre fonction, qui vous sensibilisent aux bonnes pratiques et à vos responsabilités. Chaque année, nous vous demandons de certifier votre conformité à notre Code de conduite et à nos principales politiques et normes.

Votre rôle en tant que membre

Sur la base des principes d'ouverture, d'intégrité et de respect de DLL, nous attendons de vous, en votre qualité de membre, de :

- Veiller à ce qu'aucun préjudice ne soit causé à DLL, à ses membres, à ses prospects, à ses clients, à ses partenaires ou à ses fournisseurs tiers par des actes d'imprudence ou de négligence.
- Faire preuve d'un comportement approprié et éthique sur les lieux de travail ou lors d'événements organisés pendant et en dehors des heures de travail.
- Demander conseil si vous ne savez pas quoi faire.
- Signaler immédiatement tout manquement ou violation présumé(e) de la loi et des réglementations, de nos politiques, normes et procédures ou du Code.

À faire

- Évitez les comportements inadaptés et évitez d'impliquer d'autres personnes dans des comportements inappropriés.
- Contribuez à l'intégrité des marchés financiers en adoptant le bon comportement au sein et en dehors de DLL.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Vais-je au-delà de ce que la loi exige de moi ?
- Est-ce que j'agis toujours en accord avec l'esprit de nos valeurs DLL ?

Votre rôle en tant que manager

Nos managers doivent montrer l'exemple. En tant que manager, vous êtes chargé de mettre en place des pratiques de gestion efficaces, conformes au Code, et de promouvoir une culture éthique. En fonction de votre rôle en matière de protection des comportements éthiques et d'exemplarité, nous attendons de tous les managers de :

- Faire preuve d'exemplarité. Tous les managers sont tenus de s'appuyer sur des considérations éthiques dans la planification et la prise de décisions commerciales, de donner à nos membres les moyens de prendre des décisions responsables et de créer un environnement sûr dans lequel les membres peuvent s'exprimer lorsque des défis éthiques surviennent.
- Superviser efficacement votre équipe, vos clients, vos partenaires et vos fournisseurs tiers afin de vous assurer qu'ils respectent les politiques et procédures pertinentes.
- Communiquer clairement les attentes, donner le ton et guider vos équipes dans la compréhension de leurs propres responsabilités en matière de conduite.
- Traiter chacun de manière égale, cohérente et équitable, quelle que soit son ancienneté, conformément à nos principes en matière de conduite.
- Tirer et appliquer les leçons des événements passés.
- Inclure le comportement lié à la conduite dans les décisions relatives à la gestion de la performance et de la rémunération.
- S'assurer que votre équipe comprend le Code et s'engage à le respecter chaque année.
- En tant que leader, vous devez également créer une culture inclusive en :
  - Vous engageant à promouvoir un environnement de travail inclusif où tous les membres peuvent s'épanouir.
  - Veillant à ce que toutes les perspectives soient prises en compte lors du recrutement, des promotions et de la prise de décisions.
  - Luttant de manière proactive contre les préjugés et les inégalités au sein de votre équipe.

À faire

- Faites la promotion du Code de Conduite, du processus Speak Up et de nos valeurs DLL et engagez-vous à les respecter, et guidez les membres pour qu'ils fassent ce qu'il faut.
- Assurez-vous que votre équipe complète les formations obligatoires en temps opportun et que les membres effectuent eux-mêmes les tests de formation obligatoires.
- Évaluez attentivement l'impact potentiel de vos décisions au sein de l'organisation.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Est-ce que je donne l'exemple ?
- Est-ce que je tiens compte des implications des décisions que je prends ?
- Est-ce que j'évalue s'il existe des activités ou des risques au sein de mon domaine d'activité susceptibles de porter atteinte à la bonne conduite ?
- Est-ce que je prends les décisions stratégiques tout en garantissant des résultats équitables, en aidant mon équipe à faire preuve de discernement et à prendre des décisions éthiques, équilibrées et éclairées ?
- Est-ce que je mets en pratique ce que je prône en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, et de prévention du harcèlement et de la discrimination ?

2 Confiance, respect et dignité

DLL s'efforce de créer un environnement caractérisé par la confiance, le respect et la dignité, dans lequel nous nous engageons à atteindre un objectif commun et nous sentons toujours responsabilisés sur notre lieu de travail.

Diversité, équité et inclusion

Nous visons à développer une main-d'œuvre diversifiée et inclusive en intégrant la diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I) dans notre stratégie en matière de talents, notre responsabilité de leadership et notre culture d'entreprise. Cela inclut des pratiques d'embauche équitables, une progression de carrière transparente et la promotion d'un environnement où tous les membres ont les mêmes chances de s'épanouir.

Nous souhaitons être un *employeur de choix* en créant un environnement de travail positif, réactif et ouvert dans lequel nous accueillons différents points de vue et avons des dialogues ouverts sur la DE&I. Nous voulons que vous perceviez DLL comme un lieu de travail inclusif et basé sur la confiance, où chacun se sent accueilli, écouté et valorisé, et peut être lui-même.

Votre rôle en tant que membre

Nous attendons de vous que vous contribuiez chaque jour à créer un environnement de travail positif, réactif et ouvert.

Harcèlement et discrimination

Chez DLL, nous souhaitons créer des lieux de travail sûrs dans lesquels chaque membre se sent accepté et bienvenu tel qu'il est. Sur le lieu de travail, nous voulons nous assurer que chacun d'entre nous peut contribuer, progresser et prospérer en exploitant le pouvoir de nos différences. DLL adhère aux principes d'inclusion et de non-discrimination pour tous, y compris nos clients et partenaires.

Votre rôle en tant que membre

Par conséquent, nous voulons que vous contribuiez à créer un environnement de travail exempt de toute forme de comportement irrespectueux, de discrimination, d'intimidation et de harcèlement, qu'ils soient physiques, mentaux ou sexuels. Aucune discrimination fondée sur l'âge, la race, la religion, la nationalité, l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle ou les capacités physiques ne sera tolérée.

À faire

- Respectez toujours la diversité et accueillez-la comme une valeur.
- Engagez un dialogue ouvert dans le respect mutuel, prenez la parole ensemble.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Est-ce que je traite tout le monde avec respect et équité ?
- Est-ce que je contribue à un environnement inclusif ?
- Suis-je conscient de mes préjugés et est-ce que je m'attache à les surmonter ?
- Suis-je favorable au dialogue ouvert et à l'apprentissage continu en matière de DE&I ?
- Suis-je conscient de l'impact de mon comportement sur les autres ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique globale contre le harcèlement et la discrimination** et la **Politique relative au recrutement.**

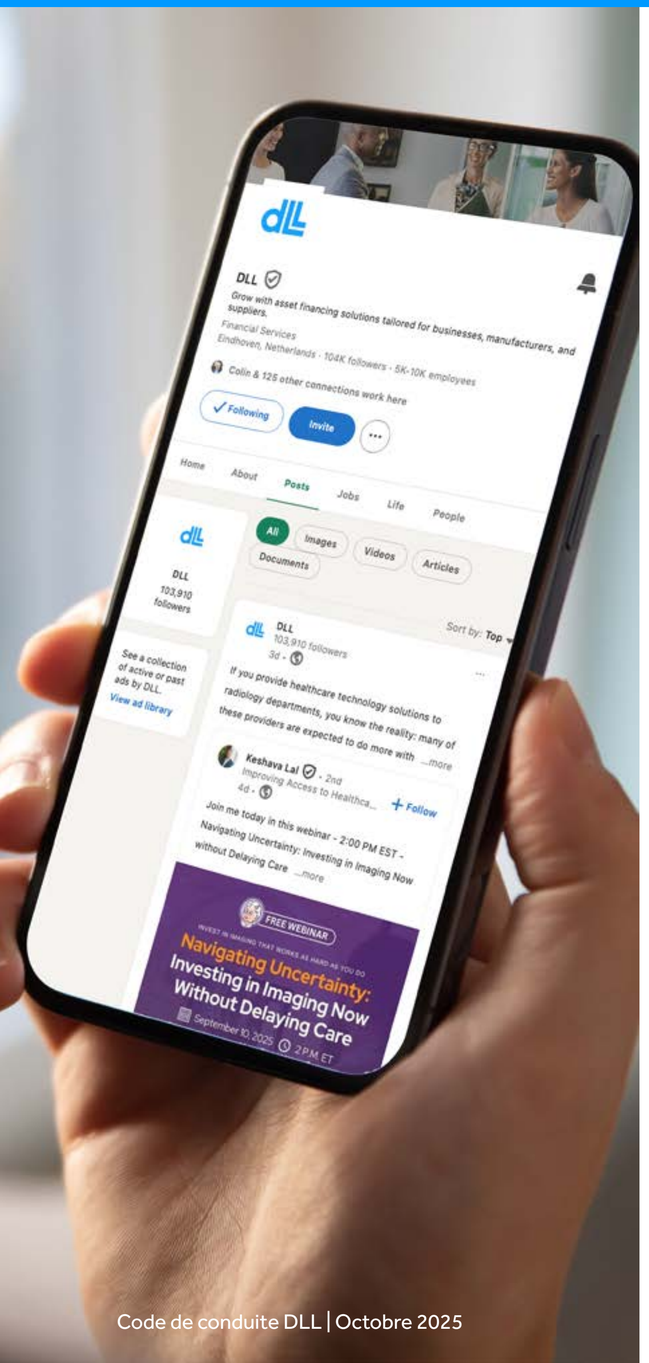

3 Marque, réputation et réseaux sociaux

Nous protégeons notre marque et notre réputation. DLL est une institution financière établie aux Pays-Bas détenue à 100 % par Rabobank. Ce qui signifie que ses membres ont la responsabilité de protéger la réputation de DLL et de notre actionnaire.

Réputation de la marque

Les membres contribuent à maintenir notre réputation à de nombreux niveaux. Par exemple, en tenant une comptabilité précise, en évitant les conflits d'intérêts, en protégeant les actifs de DLL et l'accès à ses biens et systèmes, et en veillant à ce que nous employions les personnes appropriées aux postes concernés. Les cadres de conformité DLL contribuent à la stratégie globale de DLL en préservant et en protégeant notre marque, notre réputation et notre intégrité.

Votre rôle en tant que membre

En ce qui concerne plus particulièrement la marque DLL, nous attendons de vous que vous fassiez preuve de cohérence et d'uniformité dans l'utilisation et l'application de notre marque, ce qui est essentiel pour préserver notre réputation. Cela garantit que notre message est clair, reconnaissable et crédible auprès de nos publics.

Réseaux sociaux

Nous utilisons des canaux digitaux comme plateforme pour représenter l'identité de DLL de manière responsable. Lorsqu'ils interagissent sur les réseaux sociaux, il est essentiel que tous les membres adoptent une attitude qui reflète nos valeurs fondamentales et maintienne un haut niveau de professionnalisme. Rappelez-vous que vos actions et vos paroles sur les réseaux sociaux, que ce soit directement ou indirectement, représentent notre marque.

Votre rôle en tant que membre

Tous les membres sont des ambassadeurs de la marque, et il est de votre responsabilité de préserver notre réputation en adhérant à nos directives et en promouvant une image positive de notre organisation. L'utilisation d'appareils DLL pour publier des messages personnels sur les réseaux sociaux pourrait être considérée comme une utilisation abusive des actifs DLL. Les messages personnels ou contenus publiés ne doivent pas l'être pendant les heures de travail chez DLL, car cela pourrait être considéré comme un intérêt commercial extérieur, en particulier si vous vendez des services ou êtes influenceur sur les réseaux sociaux durant votre temps libre.

À faire

- Protégez la réputation de DLL lorsque vous publiez/postez sur votre plateforme de compte de réseaux sociaux des messages ou du contenu qui vous identifient en tant que membre de DLL.
- Lorsque vous publiez du contenu ou des messages qui vous identifient en tant que membre de DLL, consultez toujours la Procédure globale de DLL relative à la gestion des réseaux sociaux et la Procédure globale relative aux interventions publiques et aux publications.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Suis-je conscient que lorsque je publie des messages ou du contenu qui m'identifient comme membre de DLL sur ma plateforme personnelle de compte de réseaux sociaux, cette activité est entièrement régie par le Code de conduite de DLL ?
- Mon contenu est-il respectueux, honnête et transparent ?
- Mon activité sur les réseaux sociaux respecte-t-elle la marque et la réputation de DLL ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Procédure relative aux réseaux sociaux,** la **Politique d'utilisation acceptable des ressources informatiques de DLL** et la **Procédure relative aux interventions publiques et aux publications**, ainsi que le **DLL Brand Hub** pour obtenir des conseils.

4 Intégrité commerciale

Dans la mesure de leurs capacités, les membres doivent évaluer les objectifs légitimes à moyen et long terme et les risques de l'ensemble des parties prenantes concernées, y compris la société, et s'abstenir de tout comportement préjudiciable à l'intégrité des marchés financiers.

Nous traitons nos clients de façon équitable

L'une des valeurs de la DLL est la suivante : « Notre priorité, c'est le client ». Cela signifie que les intérêts de nos clients sont au cœur de toutes nos activités. Les principes clés d'un traitement équitable des clients s'appliquent également à nos partenaires.

Votre rôle en tant que membre

DLL attend de nos membres qu'ils traitent les clients équitablement en :

- Agissant de manière éthique et en établissant une culture et un comportement d'ouverture, de transparence et d'équité dans l'ensemble de l'entreprise.
- Fournissant des produits et des services rentables, utiles, sûrs et compréhensibles.
- Proposant aux clients des informations facilement accessibles, claires, équilibrées et proportionnées.
- Fournissant des services axés sur les besoins des clients avec des contrôles suffisants afin de garantir l'accessibilité et des soins adéquats pour tous les segments de clientèle.
- Traitant les réclamations de manière efficace, équitable et indépendante.

À faire

- Consignez les réclamations et assurez-en le suivi en temps opportun.
- Évaluez les causes profondes et les leçons apprises et identifiez les améliorations nécessaires.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Est-ce que je fournis aux clients des informations facilement accessibles, claires, équilibrées et proportionnées ?
- Est-ce que je m'assure que nos produits répondent aux besoins du groupe cible ?
- Est-ce que j'évite activement les conflits d'intérêts dans mes transactions commerciales ou les divulgue, les gère et les atténue pour m'assurer que les intérêts des clients sont au cœur de tout ce que nous entreprenons ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique globale en matière de conformité comportementale**, la **Norme relative au traitement équitable des clients** et la **Norme relative au traitement des réclamations.**

Concurrence loyale et honnête

Chez DLL, nous nous engageons à respecter les principes d'une concurrence loyale et honnête. Nous croyons en la concurrence basée sur l'intégrité, la qualité des produits, le prix et le service pour nos clients et partenaires. Chaque membre de DLL joue un rôle crucial dans le respect de notre engagement en faveur d'une concurrence loyale.

Votre rôle en tant que membre

- Vous ne vous livrez pas à des pratiques interdites par les lois antitrust ou contraires à la concurrence.
- Vous évitez tout comportement anticoncurrentiel, tel que la fixation des prix, le truquage des offres ou l'échange d'informations sensibles avec des concurrents.

À faire

- Soyez conscient que vous ne devez pas discuter ni divulguer à des concurrents les prix/tarifs que nous pratiquons, ni nos stratégies commerciales.
- Soyez conscient que vous devez éviter de contacter ou de rencontrer des concurrents, sauf si vous avez un motif légitime.
- Soyez conscient que vous ne devez pas vous engager dans des accords, des ententes ou des plans avec des concurrents.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

Suis-je au courant de propositions d'accords qui réduisent la concurrence honnête et loyale ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique globale en matière de conformité comportementale,** la **Norme relative à la concurrence loyale,** la **Note d'orientation de l'industrie/des associations professionnelles,** la **Note d'orientation sur l'acquisition et la fidélisation des talents** et la **Note d'orientation sur la collecte de renseignements concurrentiels.**

Abus de marché – informations privilégiées

DLL souligne l'importance de préserver l'intégrité, l'équité et l'efficacité des marchés financiers et a de ce fait mis en place un cadre de contrôle des abus de marché.

Détection des informations privilégiées

Dans le cadre de votre travail chez DLL ou à l'extérieur, vous pouvez parfois avoir connaissance d'informations privilégiées non publiques concernant une société cotée en bourse.

Votre rôle en tant que membre

- Vous utilisez les informations privilégiées uniquement dans le cadre de l'objectif ou de la transaction spécifique pour lequel elles ont été fournies et uniquement lorsque cela est strictement nécessaire.
- Vous avez l'obligation de vous assurer que vous-même et vos proches, tels que les membres de votre famille et vos amis, n'utilisez pas ces informations à des fins commerciales, ne les communiquez pas (« conseil ») et ne permettez pas à d'autres personnes susceptibles de les utiliser à des fins commerciales d'y avoir accès.
- Vous devez toujours traiter les informations privilégiées comme des informations confidentielles. La divulgation illicite d'informations privilégiées est interdite.

À faire

Évitez d'effectuer toute transaction sur des actions ou des instruments financiers émis par les entités dont vous avez accès aux informations privilégiées.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Les informations privilégiées concernent-elles des instruments financiers / titres (par ex. actions, obligations, options) ?
- Les informations ont-elles été rendues publiques ?
- Les informations sont-elles précises ?
- Si elles étaient publiées, ces informations auraient-elles un impact significatif sur le cours de l'action concerné ?
- Un investisseur raisonnable les utilisera-t-il dans le cadre de ses décisions d'investissement ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique globale en matière de conformité comportementale,** la **Norme globale relative aux abus de marché** et la **Procédure globale relative à la désignation des initiés et aux opérations d'initiés.**

Conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêts peuvent prendre la forme d'activités commerciales extérieures, de relations personnelles/professionnelles avec des clients et des partenaires, de relations personnelles étroites avec d'autres membres de DLL, d'investissements alternatifs ou d'échanges de cadeaux, d'invitations et de divertissements (GH&E).

Dans le cadre de nos activités commerciales, nous voulons agir au mieux des intérêts de nos clients, partenaires et prestataires tiers.

Votre rôle en tant que membre

Pour respecter cet engagement, nous attendons de l'ensemble des membres qu'ils mettent tout en œuvre pour prévenir, gérer et atténuer les conflits d'intérêts sous toutes leurs formes.

À faire

- Évoquez avec votre responsable tout conflit d'intérêts potentiel avec des personnes ou des parties internes ou externes à DLL.
- Consignez tout conflit d'intérêts sur le portail GATE.
- Si vous envisagez une activité commerciale externe, discutez-en d'abord avec votre responsable pour obtenir l'autorisation préalable.
- Évitez les situations dans lesquelles vous pourriez avoir une influence professionnelle sur un membre de votre famille ou un partenaire amoureux/intime.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Ai-je convenu avec mon manager des mesures d'atténuation à adopter pour éviter les conflits d'intérêts susceptibles d'influencer mes décisions commerciales, et ai-je enregistré ces mesures dans GATE ?
- Ai-je informé mon manager en temps opportun et à l'avance d'un éventuel conflit d'intérêts découlant de ma relation personnelle avec un collègue ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique globale relative à la conformité comportementale,** la **Norme relative aux conflits d'intérêts** et la **Note d'orientation sur les relations personnelles étroites au travail.**

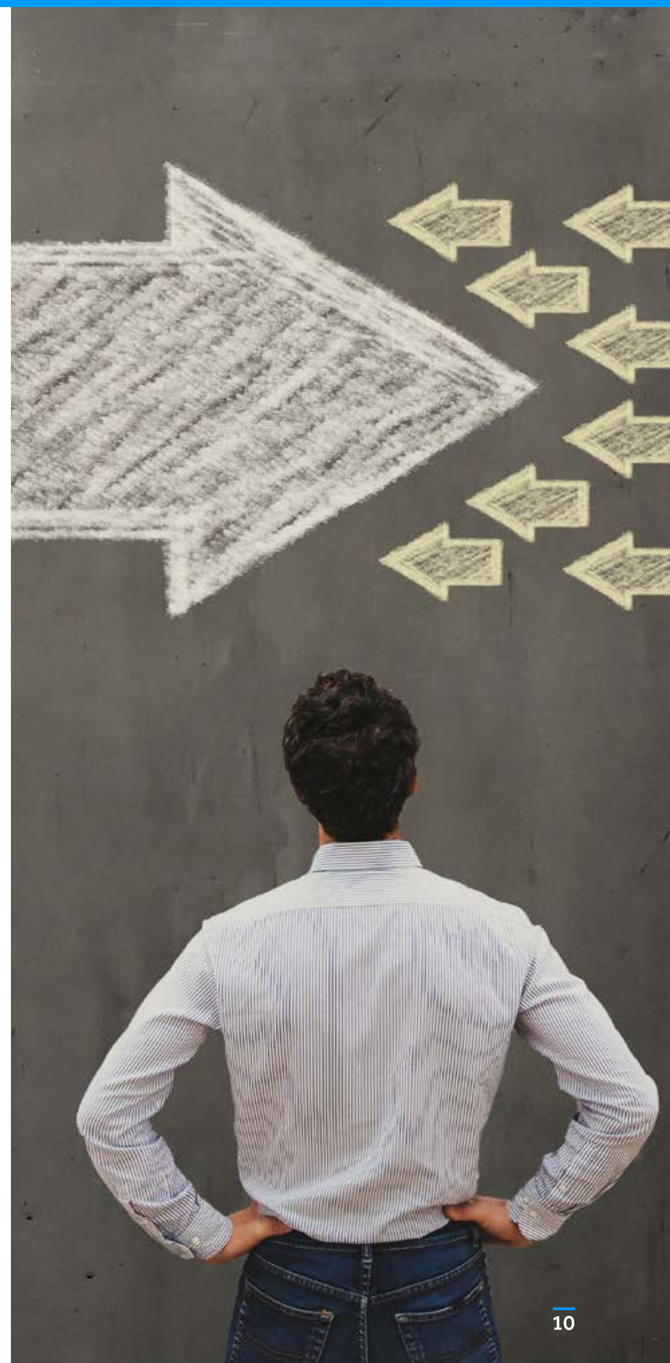

Lutte contre la corruption

DLL s'engage à lutter contre la corruption. La corruption consiste à offrir ou à recevoir des avantages afin d'encourager des actions malhonnêtes ou illégales, ou à abuser de son pouvoir à des fins personnelles.

Nous interdisons les pots-de-vin et la corruption sous toutes leurs formes et dans tous les lieux où nous opérons. Nous procédons à des évaluations anti-corruption de nos clients, partenaires, fournisseurs tiers et représentants gouvernementaux lors de tout engagement commercial, pendant le processus d'intégration et périodiquement par la suite.

Votre rôle en tant que membre

Nous attendons de vous que vous agissiez avec la plus grande intégrité dans vos relations commerciales et que vous évitiez toute implication dans des actes de corruption.

À faire

- Consigner l'ensemble des cadeaux, invitations et divertissements sur le portail GATE et demander l'approbation de la direction.
- Évaluer le risque de corruption des clients, partenaires et tiers lors de leur intégration et tout au long de leur relation avec DLL.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

Est-ce que je consulte mon manager ou mon Responsable local de la conformité si j'ai des doutes sur l'évaluation du risque de corruption ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Norme internationale relative à la lutte contre la corruption.**

Cadeaux d'affaires, invitations et divertissements

Nous voulons exercer nos activités de manière éthique, transparente et légale. Il est interdit d'offrir ou de recevoir des cadeaux, des invitations ou des divertissements (GH&E) qui influencent indûment les décisions commerciales ou donnent l'impression de le faire.

Votre rôle en tant que membre

- Nous attendons de vous que vous échangiez des cadeaux, des invitations et des divertissements de manière responsable, transparente, appropriée, raisonnable et mesurée afin de soutenir l'établissement ou le maintien de relations d'affaires.
- Tous les cadeaux d'affaires, toutes les invitations et tous les divertissements que vous échangez doivent être offerts volontairement, ouvertement et sans sollicitation ou attente de quelque chose en retour.
- Cela est fait en stricte conformité avec nos politiques applicables afin d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel ou toute perception de tentative de corruption.

À faire

- Consulter la Procédure internationale GH&E pour plus d'informations et avant de donner ou de recevoir quoi que ce soit.
- Consulter au préalable la contrepartie sur l'opportunité d'offrir des cadeaux.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Lorsque j'envisage d'offrir ou de recevoir un cadeau, un repas ou une invitation à un événement, je dois me demander si cela pourrait être considéré comme un paiement inapproprié ou une tentative d'influencer une décision commerciale ?
- Est-ce conforme à notre politique ? Tous les processus de reporting et d'approbation nécessaires ont-ils été suivis ?
- Le fait d'offrir ou de recevoir des cadeaux, des invitations ou des divertissements pourrait-il influencer les décisions commerciales de manière inappropriée ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Procédure relative aux cadeaux, invitations et divertissements,** ainsi que la **Note d'orientation relative aux cadeaux, invitations et divertissements.**

Relations avec des représentants du gouvernement

Les fonctionnaires ou agents publics ont souvent l'interdiction légale de donner ou de recevoir quoi que ce soit de valeur dans le but d'influencer des actions officielles (ce que l'on appelle parfois des *paiements de facilitation*) ou d'obtenir un avantage indu. Plusieurs lois dans le monde, y compris, le « Foreign Corrupt Practices Act et le UK Bribery Act » interdisent spécifiquement d'offrir ou de donner quoi que ce soit de valeur à des fonctionnaires dans le but d'influencer une action officielle ou d'obtenir un avantage indu.

Votre rôle en tant que membre

- Lorsque vous interagissez avec des *fonctionnaires* ou *des agents publics*, ou *des Personnes politiquement exposées*, y compris les *membres de votre famille proche*, vous devez être particulièrement prudent. Les fonctionnaires comprennent tout employé du gouvernement, candidat à une fonction publique ou employé d'une entreprise publique ou contrôlée par l'État, d'une organisation internationale publique ou d'un parti politique.
- Les cadeaux, invitations et divertissements ne peuvent être offerts ou acceptés que dans des cas exceptionnels, et uniquement après approbation de votre manager et après consultation du service Conformité, conformément aux lois et réglementations.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Norme internationale sur les conflits d'intérêts** et la **Norme internationale sur la lutte contre les pots-de-vin et la corruption.**

Comptabilité

Le respect de toutes les exigences comptables et de reporting est obligatoire au sein de DLL.

Votre rôle en tant que membre

Nous attendons des membres qu'ils coopèrent en permanence avec les auditeurs. Les déclarations fausses ou trompeuses ne sont pas tolérées au sein de DLL. Toute modification des registres de la société doit être autorisée par le manager. La destruction des documents de l'entreprise doit être effectuée conformément à nos politiques de gestion des documents et doit également être autorisée. Aucun actif DLL ne peut être vendu, transféré ou cédé sans une documentation et une autorisation appropriée.

À faire

Conformez-vous à toutes les exigences comptables et de reporting au sein de DLL.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

Avant de vendre un actif loué ou donné en location à un client, ai-je vérifié si les documents appropriés existent ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Norme globale sur les rapprochements des comptes,** la **Norme globale du Groupe DLL sur la preuve d'audit électronique et l'informatique pour les utilisateurs finaux.**

Stockage des données

Nous appliquons des principes de gestion des documents dans le cadre de nos efforts visant à étiqueter tous nos enregistrements et à ne pas les conserver plus longtemps que ce qui est autorisé. Il est important que nous les conservions pendant une durée appropriée.

Votre rôle en tant que membre

Respectez toujours les dates de conservation des documents qui s'appliquent à nos sites et projets. En outre, si le service juridique vous demande de conserver des documents pertinents dans le cadre d'un litige, d'un audit ou d'une enquête, faites-le jusqu'à ce que le service juridique vous dise que la conservation n'est plus nécessaire.

À faire

Contactez toujours votre manager et/ou votre Coordinateur de la confidentialité si vous ne savez pas quelle est la durée exacte de conservation d'un enregistrement ou d'un document.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

Suis-je au courant de la durée de conservation des documents ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique globale sur la gestion des documents.**

5
Intégrité des clients, partenaires et tiers

Réglementations en matière de sanctions, d'exportation et d'importation

Chez DLL, nous soutenons le respect de toutes les lois applicables relatives aux sanctions, à l'exportation, à l'importation et au boycott. En outre, nous veillons à ce que nos fournisseurs tiers respectent ces réglementations. DLL s'engage pleinement à respecter les réglementations en matière de sanctions des Nations Unies, de l'Union européenne, des Pays-Bas et d'autres pays concernés, tels que les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni.

Vous devez savoir qu'en cas de transferts transfrontaliers, les actifs de DLL sont soumis à diverses réglementations en matière d'exportation et d'importation. Ces réglementations peuvent interdire l'importation, l'exportation et la réexportation d'actifs DLL vers certains pays, voire à certaines personnes physiques. L'exportation ne se limite pas seulement aux marchandises qui traversent physiquement les frontières, elle inclut également les téléchargements de logiciels ou les services fournis d'un pays à l'autre.

Ces réglementations comprennent notamment les lois commerciales américaines et internationales qui contrôlent les lieux où DLL peut envoyer ou recevoir ses produits et/ou services.

Ces lois sont complexes et s'appliquent (par exemple) aux cas suivants :
- Importations et exportations en provenance ou à destination des États-Unis.
- Importations et exportations de produits en provenance ou à destination d'autres pays, avec des préoccupations supplémentaires lorsque ces produits contiennent des composants ou des technologies d'origine américaine.
- Exportations de services ou fourniture de services à des personnes non américaines.
- Exportations de données techniques, en particulier lorsque les données techniques sont d'origine américaine.

Entre autres contrôles, la vérification des sanctions est obligatoire pour les membres de DLL, les clients, les partenaires et les fournisseurs tiers. Cela s'applique également aux transactions occasionnelles, ou en cas d'implication dans d'autres services et transactions avec des contreparties.

Votre rôle en tant que membre

Nous attendons de nos membres qu'ils connaissent les règlements d'exportation et d'importation qui peuvent être complexes. Vérifiez toujours quelles restrictions (sanctions) s'appliquent à votre transaction.

À faire

- Comprenez les exigences qui s'appliquent à votre rôle et/ou à votre transaction.
- Vérifiez avant d'agir.
- Consultez la Norme globale relative aux sanctions et la Procédure globale relative à la vérification des sanctions.
- Consultez en cas de doute – contactez votre Responsable de la conformité ou le service Conformité en matière de criminalité financière du Groupe si vous avez un doute.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Est-ce que je comprends les exigences relatives à mon poste ou à ma transaction ?
- Les parties requises ont-elles fait l'objet d'une vérification conformément aux exigences de DLL ?
- Ai-je connaissance des restrictions applicables en cas d'exportation/importation ?
- Ai-je vérifié la Norme globale et la Procédure globale de DLL, ou consulté le Responsable local de la conformité ou le service Conformité en matière de criminalité financière du Groupe en cas de doute ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique globale relative aux sanctions** et la **Procédure globale relative à la vérification des noms.**

Diligence raisonnable

En tant qu'institution financière, nous menons nos activités avec intégrité et participons aux efforts internationaux de lutte contre la criminalité économique financière (CEF).

À cette fin, nous effectuons des vérifications préalables sur nos clients, nos partenaires et nos fournisseurs tiers. DLL surveille également les transactions pour détecter et prévenir toute implication dans des activités criminelles. Le respect des réglementations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et aux sanctions est notre priorité.

Votre rôle en tant que membre

Nous attendons de vous que vous connaissiez votre client – assurez-vous que DLL dispose de toutes les informations nécessaires pour identifier et atténuer correctement la CEF.

À faire

- Connaissez les règles – comprenez les exigences qui s'appliquent à votre fonction et/ou à votre transaction.
- Si vous avez des questions, des doutes ou des préoccupations concernant la CEF, contactez le service Conformité (pour être redirigé vers le Responsable désigné de la lutte contre le blanchiment d'argent au sein de votre unité commerciale, le service Conformité en matière de criminalité financière du Groupe), soit votre manager ou chef d'équipe.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Ai-je suffisamment d'informations fiables sur le client ou le partenaire et sa relation avec DLL ?
- Les activités réalisées par le client ou le partenaire sont-elles conformes aux attentes ?
- Le client cherche-t-il à se procurer du matériel pour lequel il a un besoin légitime ?
- En cas de doute, dois-je poser des questions jusqu'à ce que je pense avoir compris la situation ?
- Ai-je documenté la manière dont le problème a été résolu ?
- Dois-je faire remonter le problème à mon manager ou à mon Responsable de la conformité si le problème n'est pas résolu ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique globale de conformité en matière de criminalité financière,** la **Politique globale de surveillance des transactions** et la **Norme globale AML/CTF** et les procédures sous-jacentes.

Fraude

Chez DLL, nous fournissons des services en relation avec une grande variété de produits sur le marché mondial. Cela fait de nous une cible potentielle de fraude externe et interne. La fraude peut se produire dans divers contextes, notamment dans le cadre de transactions financières, d'échanges commerciaux et d'interactions personnelles. Nous accordons une grande importance à la prévention et à la réduction de la fraude dans toute la mesure du possible. Notre objectif est de prévenir toute implication dans des activités criminelles et de limiter les pertes financières et les atteintes à la réputation.

Votre rôle en tant que membre

Tous les membres de DLL ont la responsabilité d'être vigilants et de faire preuve d'intégrité afin de continuer à agir correctement chaque jour pour DLL, nos membres, nos clients et nos partenaires.

À faire

- Restez attentif aux signes de fraude (signaux d'alerte), tels qu'un comportement inhabituel de la part d'un client ou d'un partenaire, des incohérences dans la documentation ou dans les détails des actifs.
- Validez toujours les informations financières des clients et partenaires, y compris les états financiers et les détails des actifs.
- Si vous soupçonnez une fraude ou remarquez quelque chose d'inhabituel, signalez-le à votre manager, au Coordinateur de la fraude ou à votre Responsable local de la conformité.
- Faites une pause et cherchez les conseils nécessaires si quelque chose ne vous semble pas correct (par ex., une transaction précipitée, un client opposé à la fourniture de documents, une inadéquation entre l'actif et l'activité).

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Suis-je certain que le matériel loué est lié aux activités principales du locataire ?
- Y a-t-il eu des changements soudains ou inhabituels dans l'activité du locataire ou une évolution vers un secteur d'activité totalement différent ?
- Y a-t-il des difficultés à accéder physiquement aux actifs listés dans le contrat de location ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique globale relative à la fraude externe** et la **Norme globale relative à la fraude interne.**

Intégrité fiscale

DLL agit en permanence en conformité avec le contenu et l'esprit des lois et règlements en vigueur en matière fiscale. Nous contribuons équitablement à l'impôt mondial sur les multinationales.

Votre rôle en tant que membre

Les principes suivants vous donnent des lignes directrices à prendre en compte lors de l'évaluation de l'intégrité fiscale :

- Objectif commercial : Toutes les transactions doivent avoir un objectif commercial clair et non ambigu et ne pas constituer un mécanisme d'évasion fiscale.
- Réputation : Il convient d'accorder toute l'attention nécessaire à la réputation de DLL, y compris à l'éthique fiscale des clients, partenaires et tiers avec lesquels DLL entretient des relations commerciales.
- Conformité : DLL s'efforce d'agir en conformité avec les règles fiscales applicables, les réglementations fiscales et les autres exigences légales pertinentes.
- Transparence : DLL fait preuve de transparence vis-à-vis des autorités fiscales.
- Divulgation : DLL ne divulgue publiquement aucune décision fiscale, aucun accord sur les prix de transfert ni aucun litige fiscal, sauf obligation légale.
- Documentation : Toutes les décisions fiscales sont correctement documentées.

À faire

- Maintenez une norme éthique élevée dans l'approche de DLL à l'égard des autorités fiscales.
- Protégez la réputation de DLL en matière fiscale et gérez les risques fiscaux dans le respect de l'appétence pour le risque fiscal de DLL.
- En cas de doute, consultez votre correspondant concernant les questions portant sur la fiscalité et mettez-vous en accord avec lui.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

Sais-je quand je dois consulter sa au niveau local ou global ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique fiscale globale** et la **Politique globale en matière de prix de transfert.**

6
Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Développement durable

Le développement durable est un élément clé de la stratégie de DLL. Nous nous efforçons de favoriser une croissance responsable, d'offrir une valeur exceptionnelle à nos clients et de maintenir des normes éthiques élevées, conscients que la performance financière doit aller de pair avec la responsabilité environnementale et sociale.

En tant que fournisseur mondial de services financiers, DLL reconnaît son rôle dans la contribution à un avenir plus équitable et durable. Nous collaborons entre les équipes pour intégrer l'équilibre du risque, de la rémunération et de la durabilité tout au long du parcours client, en veillant à ce que notre impact soit pris en compte dans les processus décisionnels.

Votre rôle en tant que membre

- Chaque membre de DLL doit intégrer le développement durable dans son travail quotidien, en gérant les risques ESG, en promouvant l'impact positif et en appliquant des pratiques durables. Engager des conversations sur le développement durable avec nos collègues et les parties prenantes nous aide à grandir et à nous améliorer ensemble.
- Vous devez éviter l'écoblanchiment en vous assurant que les allégations de durabilité sont claires, justes et non trompeuses.
- Dans tout ce que vous faites, vous êtes tenu de respecter les droits de l'homme, le bien-être animal et l'environnement en adoptant des habitudes durables et en favorisant la transparence.

À faire

- Considérez comment les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance affectent DLL, et comment nos actions impactent la société et la planète.
- Le cas échéant, nous soutenons nos partenaires et nos clients dans leur démarche de développement durable.
- Utilisez des journées de bénévolat pour des causes locales.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Est-ce que je prends en compte la façon dont mes interactions avec les partenaires, les clients et les tiers s'alignent sur les valeurs de développement durable de DLL ?
- Est-ce que j'explore des opportunités avec nos partenaires et nos clients pour soutenir leurs objectifs ESG ?
- En cas de doute sur la durabilité, dois-je demander conseil au service Sustainability du Groupe pour améliorer ma compréhension ?
- Est-ce que je participe activement à des conversations sur le développement durable pour apprendre et m'améliorer ?

Pour plus d'informations ou de conseils, veuillez consulter la **Politique globale relative à la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)** et la **Politique globale relative à la lutte contre l'écoblanchiment.**

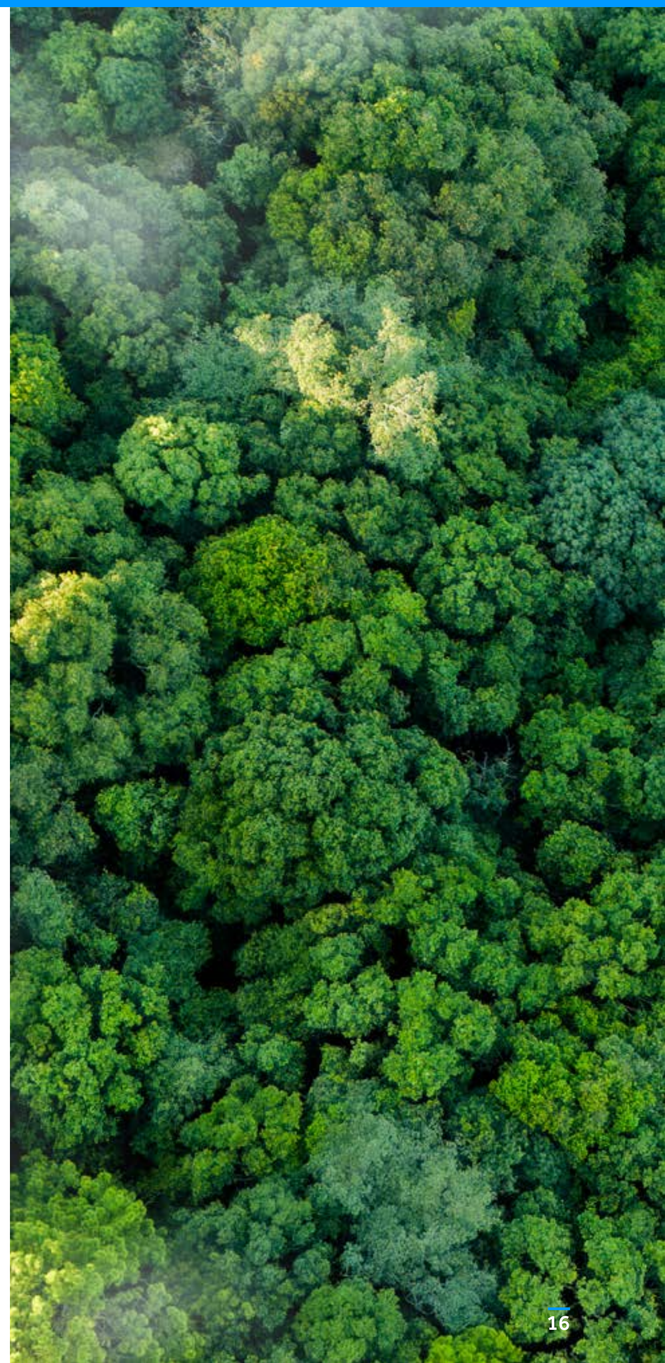

7
Sécurité, informations confidentielles et confidentialité

Sécurité
La sécurité vise à maintenir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données et chaque membre est tenu de respecter ces principes. Nous nous efforçons d'être résilients face aux cyberattaques en établissant des bases solides et en favorisant une culture de la sécurité.

Sécurité de l'information
Nous nous efforçons de protéger les informations contre toute utilisation ou divulgation inappropriée susceptible de nuire à DLL, à ses membres, à ses clients ou à ses partenaires.

Votre rôle en tant que membre
- Nous attendons de vous que vous utilisiez toutes les informations confidentielles avec précaution, uniquement dans le cadre de l'objectif ou de la transaction spécifique pour lequel elles ont été fournies et uniquement en cas de nécessité absolue. Cela s'étend au partage d'informations confidentielles provenant de sources internes ou externes qui ne doivent pas être divulguées sans autorisation explicite.
- Vous devez toujours préserver la confidentialité conformément à votre contrat de travail et à l'accord de confidentialité pendant et après votre emploi chez DLL.

Sécurité du matériel
DLL vous fournit les outils et l'équipement nécessaires pour effectuer votre travail efficacement et compte sur vous pour utiliser l'équipement de manière responsable et aux fins pour lesquelles il a été remis. La sécurité du matériel représente l'une des mesures de sécurité critiques pour la protection des actifs organisationnels.

Votre rôle en tant que membre
Veillez à toujours mettre en sécurité votre badge, votre ordinateur portable, vos clés USB, vos documents imprimés, votre équipement de valeur et vos effets personnels, même lorsque vous vous trouvez dans les locaux de DLL. N'altérez ni ne désactivez en aucun cas les dispositifs de sécurité et de sûreté.

À faire
- Protégez les informations et les moyens physiques d'accès aux ressources informatiques de DLL (y compris les identifiants, mots de passe, jetons de sécurité, codes de passe et cartes d'accès aux bâtiments).
- Signalez au Service d'assistance si vous pensez que nos données ou nos ressources informatiques sont menacées (y compris en cas de perte d'appareils informatiques) ou si vous soupçonnez quelque chose de suspect.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

Est-ce que je traite les ressources informatiques de la DLL de manière à garantir la disponibilité de nos services, l'intégrité et la confidentialité de nos données ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la section **Utilisation acceptable des ressources informatiques de DLL.**

Respect des informations confidentielles

Les droits de propriété intellectuelle (nos marques commerciales, logos, droits d'auteur, secrets commerciaux, savoir-faire et brevets), qui comptent parmi nos actifs les plus précieux, doivent être respectés. Cela s'applique également aux droits d'auteur, marques déposées et marques d'autres parties telles que nos clients, partenaires et fournisseurs tiers.

Votre rôle en tant que membre

- Vous êtes tenu de préserver la confidentialité pendant et après votre période d'emploi chez DLL.
- Nous attendons de nos membres qu'ils n'utilisent pas les informations provenant d'employeurs précédents chez DLL (p. ex. informations sur les droits d'auteur ou violation de l'accord de confidentialité) et qu'ils respectent les droits de propriété intellectuelle de DLL.

À faire

Protégez l'accès aux informations et aux systèmes.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Est-ce que j'utilise uniquement des documents standard approuvés provenant de référentiels officiels de l'entreprise ?
- Est-ce que je traite des informations commerciales DLL uniquement sur la base du principe du besoin d'en connaître ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Déclaration d'applicabilité relative à la sécurité de l'information,** la **Politique globale relative aux marques déposées** et la **Procédure globale relative aux accords de non-divulgation.**

Confidentialité

Chez DLL, nous traitons des données à caractère personnel. Les données à caractère personnel désignent toutes les informations relatives à des personnes physiques identifiées ou identifiables, telles que les membres, clients, partenaires, fournisseurs ou utilisateurs d'actifs financés. Les données demeurent la propriété de ces personnes.

C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons de respecter la vie privée des personnes dont nous traitons les données à caractère personnel. Nous les protégeons au mieux de nos capacités et toujours conformément à notre Cadre mondial de confidentialité et à notre Politique, nos Normes et Procédures en matière de sécurité de l'information.

Votre rôle en tant que membre

Nous attendons de vous que vous appliquiez ces principes dans tout ce que vous entreprenez.

À faire

- Signalez un incident lié à la confidentialité, tel qu'un accès non autorisé, sur le portail informatique dans les meilleurs délais (sous quelques heures). Par exemple, un e-mail avec des données à caractère personnel envoyé au mauvais destinataire.
- Réduisez au minimum les données à caractère personnel. Lors du traitement (p. ex. collecte, utilisation, stockage ou partage) de données à caractère personnel, sélectionner uniquement l'ensemble minimal de données nécessaires.
- Faites preuve de transparence vis-à-vis des personnes sur les données à caractère personnel que nous collectons à leur sujet. Par exemple, dans nos déclarations de confidentialité, nous expliquons comment les données à caractère personnel sont collectées et traitées.
- Ne traitez les données qu'à des fins commerciales licites. S'il est prévu que les données à caractère personnel soient traitées à d'autres fins, contacter votre Coordinateur de la confidentialité.
- Veiller à l'équité et traiter les données à caractère personnel uniquement de manière conforme aux attentes raisonnables des personnes concernées, sans les utiliser d'une manière qui aurait des conséquences indues pour elles. Par exemple, la discrimination et l'exclusion.
- Tenez les données à caractère personnel exactes et, le cas échéant, à jour.
- Ne pas conserver les données à caractère personnel plus longtemps que nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, sauf si nous devons nous conformer à une obligation légale de les conserver plus longtemps.
- Préserver la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel. Ne partager ou ne donner accès à ces informations qu'aux personnes qui en ont besoin.
- Effectuer une évaluation de confidentialité dès les premières étapes du développement de nouveaux processus opérationnels ou de nouvelles solutions informatiques.
- Connaissez les règles de confidentialité qui s'appliquent à votre fonction et demandez conseil à votre Coordinateur de la confidentialité en cas de questions.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Est-ce que je signale rapidement les incidents liés à la confidentialité ?
- Est-ce que j'agis de manière responsable lors de la collecte de données à caractère personnel, de l'utilisation et de l'accès à l'ensemble minimal de données à caractère personnel nécessaires pour atteindre l'objectif commercial spécifié ?
- La confidentialité et la sécurité sont-elles un élément fondamental de tout ce que nous concevons et construisons ?

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique globale relative à la confidentialité,** le **Code de confidentialité du Groupe Rabobank,** la **Politique globale relative à la gestion des documents,** la **Norme globale de confidentialité relative à la transparence,** la **Norme globale de confidentialité relative aux droits individuels,** la **Norme globale de confidentialité relative à la gestion des violations de données à caractère personnel,** la **Norme globale relative à la confidentialité dès la conception.**

8 Contribuer à un environnement de travail sûr

Dénoncer une mauvaise conduite

DLL s'efforce de créer un environnement basé sur la confiance, le respect et la dignité, dans lequel vous vous sentez responsabilisé.

Chez DLL, nous ne tolérons pas les comportements illégaux, inappropriés et indésirables, tels que le harcèlement sexuel, l'agression et la violence, l'intimidation et la discrimination.

Il est important que vous vous sentiez toujours en sécurité et respecté au travail.

Votre rôle en tant que membre

- Si vous êtes témoin d'une mauvaise conduite ou d'un comportement inapproprié, que ce soit à votre égard ou à l'égard d'un autre membre, veuillez le signaler. DLL encourage ses membres à résoudre en premier lieu les réclamations ou les problèmes de façon bilatérale avec les personnes concernées et/ou leurs supérieurs hiérarchiques.
- Si cette approche directe n'apporte pas de résolution, si elle n'est pas réalisable, ou si vous vous sentez mal à l'aise, plusieurs canaux et outils sont à votre disposition pour vous exprimer. Nous vous garantissons que votre signalement sera traité avec la plus grande confidentialité. Si vous faites un signalement de bonne foi ou si vous participez à une enquête, vous êtes protégé contre les représailles et l'enquête sera menée dans le respect de règles strictes de confidentialité. Si vous ne faites pas un signalement de bonne foi, cela peut entraîner des mesures disciplinaires.
- Si vous faites l'objet d'un signalement, votre confidentialité sera également protégée. Si vous êtes impliqué dans une enquête ou faites l'objet d'un rapport, vous ne devez pas chercher à interroger les personnes impliquées dans ce rapport ou cette enquête. Toute personne qui enfreindra la confidentialité ou qui exercera des représailles ou des menaces à l'encontre des personnes impliquées fera l'objet de mesures disciplinaires.
- DLL est en droit de surveiller et d'enregistrer l'utilisation de ses biens, systèmes et installations. Cela peut également inclure les communications privées. Nous n'enquêterons sur un comportement que s'il existe un soupçon raisonnable qu'il puisse nuire à la réputation de DLL, à la sécurité ou aux actifs de ses membres, ou qu'il puisse enfreindre la loi, le présent Code ou d'autres politiques.

Canaux et outils Speak Up

- N'hésitez pas à en parler à votre manager, à votre responsable RH, à votre Responsable de la conformité ou au responsable du service Juridique.
- Vous pouvez contacter l'un des membres du Comité Speak Up.
- Réseau de personnes de confiance : Contactez la personne de confiance locale par téléphone ou par e-mail qui sont accessibles via le Réseau de personnes de confiance.
- Speak Up Point : Vous pouvez choisir de faire un signalement par téléphone ou par des sites Internet accessibles dans tous les pays DLL via le Speak Up Point.

Consultez MyDLL pour plus d'informations sur Speak Up.
Vous trouverez de plus amples informations dans la Politique Speak Up et la Procédure d'enquête sur les mauvaises conduites.

À faire

- Traitez les mauvaises conduites. Vous avez la responsabilité de le faire !
- N'hésitez pas à entamer le dialogue directement avec vos collègues et la direction.
- Signalez toute mauvaise conduite à vos collègues des RH, des services Conformité ou Juridique ou via l'un des canaux et outils Speak Up.
- Traitez tout signalement de manière strictement confidentielle.
- Coopérez à toute enquête liée à une mauvaise conduite dès que cela est demandé et gardez toujours confidentiels les détails de l'enquête.
- Parlez-en si vous avez l'impression d'être victime de représailles.

Respectez-vous ces normes ? Posez-vous la question

- Le comportement que j'observe ou que je vis est-il respectueux et professionnel ?
- Comment ce comportement affecte-t-il les autres ou moi-même ?
- Ce comportement enfreint-il le Code de conduite, les politiques de l'entreprise ou les normes juridiques ?
- Quelles mesures puis-je prendre pour remédier à ce comportement ?

Non-respect du Code de conduite

Toute action contraire au Code pourrait compromettre nos relations commerciales ou notre réputation et sera considérée comme une violation grave. Lorsque des questions se posent concernant le non-respect des limites fixées par le Code, toute enquête ou décision relative à des mesures disciplinaires à l'encontre du personnel sera régie par nos principes rigoureux en matière d'éthique et d'intégrité. DLL traitera très sérieusement tout manquement au Code, qui pourra entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Ce processus peut impliquer les autorités compétentes si vous avez enfreint une loi ou une réglementation, par exemple la police si vous avez commis une infraction pénale.

Note : DLL peut faire appel à des tiers externes à des fins d'investigation.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **Politique globale Speak Up,** la **Procédure globale d'enquête sur les mauvaises conduites,** la **Politique relative aux mesures disciplinaires,** la **Politique globale relative à la fraude interne** et la **Note d'orientation relative aux rapports Speak Up.**

www.dllgroup.com